

LA DÉFENSE



COMITÉ DE  
CONCERTATION DE BASE  
DU PERSONNEL MILITAIRE  
ET CIVIL DE LA DÉFENSE  
N° 8

SHAIREPOINT :  
DOCCOM :

**PROCÈS-VERBAL N° 35 DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE CONCERTATION DE  
BASE DU PERSONNEL MILITAIRE ET CIVIL DE LA DÉFENSE N° 8 DU 21 MAI 14**

1. **Points inscrits à l'ordre du jour :**

N° ID.	DESCRIPTION	Délai fin des discussions
	Mot du Président	
	Approbation du rapport du CCB du 18 Fév. 14	
12-08-OM-04	Rapport trimestriel SLPPT 08 (1 <sup>er</sup> Trim. 2014)	
14-08-OM-01	Approbation du R.O.I. version 2014	
12-08-OM-05	Accidents du travail (4 <sup>ème</sup> Trim. 2013)	
10-08-OM-14	Situation premiers soins QRE	
09-08-VM-01	Plan interne d'urgence du QRE	
09-08-OM-16	Incendie QRE (dossiers incendie, analyses de risques)	
11-08-OM-17	Inspections effectuées au QRE (1 <sup>er</sup> Trim. 2014)	
12-08-OM-06	Analyses de risques effectuées et acquisition EPI ; réflexions, avis et éventuelle approbation par le CCB	
13-08-OM-02	PLP et listes du Pers soumis à la surveillance obligatoire de la santé ; proposition d'organiser un "brainstorming"	
14-08-OM-02	Présentation des plans locaux de prévention de COMOPSLAND et de COMOPSAIR / soumission des listes d'état de santé du personnel à l'exception de celle d'ACOS IS	21 Mai 14
13-08-VM-01	Question VSOA (CCB du 13 Dec 12) : Tableaux syndicaux blocs 1 et 13	
13-08-VM-03 13-08-CC-02	Question VSOA Question ACV-OD Plan de circulation QRE ; présentation et approbation de l'avis motivé	21 Mai 14
13-08-VM-04	Question VSOA: capacité et disponibilité des Veh Mil du 1 CRI par rapport aux missions	
13-08-MM-02	Question CGPM: installation d'un point de bicyclettes urbain VILLO dans les alentours du QRE	
	Tour de table et fixation du DTG du prochain CCB	

## 2. Délégations de l'autorité

### a. Présents :

- |   |                  |
|---|------------------|
| (1) <u>Président</u> : LtCol LAFORCE    | Bn QG EM Def QRE |
| (2) <u>Suppléant</u> :                  |                  |
| (3) <u>Srt</u> : LtKol (R) VAN CAULAERT | Bn HK Def KKE    |

### (4) Membres (Mil):

- |                   |                  |
|-------------------|------------------|
| - Adjt BARBIEUX   | DGMR             |
| - LtCol HAST      | ACOS O&T         |
| - MPC BIGNERON    | ACOS IS          |
| - Capt DE LOOF    | COMOPSAIR        |
| - Cdt PUTTEMAN    | Bn QG EM Def QRE |
| - Lt VIAENE       | Bn QG EM Def QRE |
| - Maj FERNEEUW    | DG COM           |
| - Adjt LETARD     | DG COM           |
| - Adjt DESERRANNO | ACOS STRAT       |
| - Col DERMUL      | IAD              |

### (5) Membres(Civ) :

- |                  |          |
|------------------|----------|
| - Adjt BARBIEUX  | DGMR     |
| - Maj CREVECOEUR | DGJM     |
| - LtCol HAST     | ACOS O&T |
| - MPC BIGNERON   | ACOS IS  |
| - Adjt STRUYE    | 1 CRI    |
| - Maj FERNEEUW   | DG COM   |
| - Adjt LETARD    | DG COM   |
| - Cdt BRACKE     | CIDMAT   |

### (6) Absents:

- |                |            |
|----------------|------------|
| - Lt PALLEMANS | COMOPSMED  |
| - Cdt MEUNIER  | COMOPSLAND |
| - Maj VESTERS  | DGBF       |

### (7) Excusés :

- |                                   |         |
|-----------------------------------|---------|
| - Col VANHOOF                     | DGMR    |
| - LtCol VANDENBULCKE              | ACOS IS |
| - Maj CHRISTIAENS                 | Gp MP   |
| - LtCol PEETERS                   | DGJM    |
| - LtCol GEENS                     | 1CRI    |
| - Mr VAN DAMME (raisons urgentes) | 1CRI    |

## 3. Membres de droit :

### a. Présents :

- Cdt MAES – SLPPT08 – conseiller en prévention
- 1Sgt CHOUBANE – SLPPT08 – conseiller en prévention
- Adjt WYSEVELDE - SLPPT08 – conseiller en prévention

b. Excusés : Cdt Med DECOCK – AMT Evere - médecin du travail

c. Absents : néant

4. Délégations des organisations syndicales représentatives :

a. SLFP – VSOA

(1) Présents:

(a) Membres:

- Mr VAN TEMSCHE
- Mr MERTENS

(b) Techniciens:

- Mr STEVENS

(2) Excusés : néant

b. CSC - ACV

(1) Présents:

(a) Membres:

- Mr DE SCHRYVER

(b) Techniciens: néant

(2) Excusés : néant

c. CGSP - ACOD

(1) Présents :

(a) Membres:

- Mr DECROIX
- Mr SMEKENS
- Mr VINCK

(b) Techniciens: néant

(2) Excusés : néant

d. CGPM – ACMP

(1) Présents :

(a) Membres :

- Mr LEBRUN

(b) Techniciens : néant

(2) Excusés : néant

5. Résumés succincts des discussions et avis motivés :

a. Mot du Président :

(1) Résumé succinct des discussions :

*Le Président souhaite la bienvenue aux membres et leur demande de bien vouloir compléter la feuille de présence qui circulera.*

*Il rappelle que le CCB08 est toujours à la recherche d'un président suppléant qui, selon les modalités déterminées par le Min Def et le R.O.I., doit être un civil de niveau 1.*

*En date du 16 mai, la CGSP a transmis une question au secrétariat du CCB ; étant donné sa date d'introduction, celle-ci n'a pu être introduite comme point à l'ordre du jour, mais sera traitée lors du tour de table et fera éventuellement l'objet d'un point particulier à l'agenda du CCB du 16 sep, si aucune solution n'a pu être dégagée.*

(2) Avis motivé : *néant*

(3) Délai fin des discussions : *Ce point est CLÔTURÉ.*

b. Approbation du rapport du CCB du 18 fév. 14 :

(1) Résumé succinct des discussions :

*Les versions NL et FR du rapport du CCB du 18 Fev 14 (MITS 14-00139829 du 19 Mar 14) ont été indiquées et publiées tant sur DOCCOM que sur le site Intranet, dans la partition «Notules CCB» avec celles du dernier trimestre de 2013*

[http://units.mil.intra/sites/ACOSWB/SITTP\\_IDPBW\\_Risk\\_Management/LDPBW\\_SLPPT8/Pages\\_ccb\\_boc.aspx](http://units.mil.intra/sites/ACOSWB/SITTP_IDPBW_Risk_Management/LDPBW_SLPPT8/Pages_ccb_boc.aspx)

*Comme prévu dans la nouvelle édition de DGHR-SPS-SYNVAK001 du 09 Dec 13, les notules ont également été envoyées par voie postale aux secrétariats des organisations syndicales*

*En l'absence de remarques, les membres du CCB approuvent le rapport du CCB du 18 Fev 14.*

(2) Avis motivé : *néant*

(3) Délai fin des discussions : *ce point est CLÔTURÉ.*

c. Point 12-08-MM-04: Rapport trimestriel SLPPT N°08 1<sup>er</sup> Trim 2014):

(1) Résumé succinct des discussions:

*Le rapport trimestriel a été publié et est consultable sur DOCCOM, ainsi que sur le portail Sharepoint SLPPT08 sous la rubrique « rapports trimestriels » sur l'URL :*

[http://units.mil.intra/sites/ACOSWB/SIPPT\\_IDPBW\\_Risk\\_Management/LDPBW\\_SLPPT8/Pages/Verslagen.aspx](http://units.mil.intra/sites/ACOSWB/SIPPT_IDPBW_Risk_Management/LDPBW_SLPPT8/Pages/Verslagen.aspx)

*Les points marquants en sont:*

- *Note a été envoyée à MR C&I I pour exprimer le besoin d'installer un boiler d'une capacité de 300 litres pour les douches du bloc 11, vu le risque de légionellose engendré par la trop grande distance entre l'échangeur de chaleur du local technique HVAC et les douches au 2<sup>ème</sup> étage. Ce besoin a été pris en compte par MRC&I-I et sera satisfait par le biais du contrat UTO (MITS 14-00015165 du 10 Jan 14 +WFLOG 453735).*
- *Note envoyée à MRC&I et Info ILE quant à l'effritement de briques de remplissage et aux dégâts occasionnés au faux plafond en Glasal (dérivé d'amiante) dans les cuisines du bloc 13 (MITS 14-00023112 du 15 Jan. 14). L'étude de l'assainissement de ce faux plafond contenant de l'amiante, la consolidation des briques de terre cuite de remplissage et l'installation d'un nouveau faux plafond conforme aux normes HACCP actuelles a été exécutée par le ICRI. Par ailleurs, un registre « possible mise au jour d'amiante » a été ouvert pour le personnel de cuisine.*
- *SACO: délivrance d'autorisations de faire du feu à Dalkia, principalement pour la réalisation de travaux de soudure aux canalisations en cuivre des installations de climatisation.*
- *27 Jan 14: transmission de l'analyse de risque pour les conducteurs des charriots élévateurs à CC V&C Ops C3 Syst.*
- *Appui à une demande de prime pour travail pénible et insalubre pour un plombier de l'Infra Plateau du Bn QG (MITS 14-00048592 du 28 Jan 14).*
- *31 Jan 14: transmission d'une analyse générique de risque incendie pour les bâtiments occupés par ACOS IS, dans le cadre de la mise aux normes des centraux d'alarme et de détection incendie des blocs en question, avec une priorité pour le bloc 15 (Info ICRI).*
- *-Fev 14: réception quantitative en nombre des appareils de détection de gaz pour la section pipeline du ICRI et formation à leur utilisation.*
- *25 Fev 14 : CCB thématique plan de circulation QRE **lors de laquelle une proposition d'avis motivé a été formulée (voir autre point de l'ordre de jour)***
- *07 Mar 14 : transmission d'un rapport relatif au lieu de travail Bloc 15 Mag Carto CC V&C Ops C3 ; rapport sur base duquel des rayonnages instables ont été démolis et remplacés par d'autres, de récupération, mais plus stables. De même une construction en hauteur, manquant de stabilité a été mise hors service.*
- *13 Mar 14 : Besoin EPI exprimé auprès de HRA-E/N sur base d'une analyse de risque sommaire «manutention et soulèvement de charges » (boites en carton contenant des dossiers).*
- *13 Mar 14 : Expression de besoin adressée à MRSys-L de fabrication par CC R&A de supports de soutien à placer sous les toboggans du bloc 1. Demande acceptée par MRSys-L et transmise à CC R&A.*
- *13 Mar 14 : WFLOG Incl AR pour l'assainissement d'une plaque contenant de l'amiante trouvée au Bloc 1, 7<sup>ème</sup> étage, Aile A, par du personnel de l'Infra formé à ce type de mission. Travaux qui, dans l'intervalle ont été exécutés.*
- *24 Mar 14 : besoin exprimé de mobilier logistique de sécurité pour le magasin Produits Chimiques de l'imprimerie de la DGCOM PHD bloc 17.*

- *Appui au Bn QG QRE pour l'évacuation et le nettoyage d'archives obsolètes sous forme d'une analyse de risque, un besoin EPI exprimé en procédure d'extrême urgence auprès du Gest Mat MRSys-S/E/P et la commande de conteneurs auprès de MRC&I-I/S/E et SDV.*
- *Dans le cadre de la mise aux normes des systèmes de détection et d'alarme incendie, lancement d'un WFLOG pour les blocs 18 et 1.*

(2) *Avis motivé : néant*

(3) *Délai fin des discussions : ce point est CLÔTURÉ.*

d. Point 14-08-OM-01 : Présentation R.O.I version 1914

(1) Résumé succinct des discussions

*La version 2014 du R.O.I a été publiée sur DOCCOM et un certain nombre d'adaptations et de corrections nous ont été transmises:*

- *VSOA: la liste des délégués locaux du Gp Qu 08 a été adaptée, ainsi qu'un certain nombre de numéros de téléphone.*
- *COMOPSAIR: le membre effectif est le nouveau Chef EM : le Col Av. Georges DEJAEGER (à partir d'août 2014)*
- *DGCOM : le Cdt Michel DELHAYE est le nouveau membre remplaçant*
- *ACOS O&T: membre remplaçant, le Lt Kol Peter HAST*
- *DGJM: membre remplaçant, le Major Dominique CREVECOEUR*
- *IAD: lire le Col d'aviation DERMUL et non plus le LtCol*
- *Srt: lire le LtCol (R.)VAN CAULAERT (Srt) et non plus le Maj.*

*Il est demandé à MR Mgt (Col VANHOOF - membre effectif pour DGMR) de communiquer le nouveau suppléant du fait que le LtCol MARTEL fera bientôt mutation..*

*Mr STEVENS (VSOA) remarque qu'au niveau du ROI, on réfère toujours au Reg A12 "Sv interne" au lieu d'au ACOT-REG-INTSERV-CSXR-001*

*Mr STEVENS (VSOA) annonce, que HRP a effectué un nombre de modifications au niveau du continu du ROI e.a. relatifs aux délais (invitations, notules, questions posées aux CCB Mil et Civ), l'utilisation de DOCCOM par le président et le Srt et l'imposition de la participation au CCB du membre effectif ou le suppléant, mandatés par le MDN, à la délégation de l'employeur.*

*Dans l'optique du Par précédent, ce point d'agenda restera ouvert.*

(2) *Avis motivé: néant*

(3) *Délai fin des discussions : ce point reste ouvert*

e. Point 12-08-OM-05 : Accidents du travail du 4ème' Trim. 2013

(1) Résumé succinct des discussions:

*Le CP parcourt la liste des accidents du travail spécifiques survenus au cours du 1er trimestre 2014 au QRE (nombre d'accidents – types d'accidents - nombre de jours d'incapacité de travail)*

*On retrouvera tous les détails dans le rapport trimestriel sur DOCCOM et sur intranet:*

- (a) *Nombre total d'accidents: 16*
- (b) *Incidents médicaux: 2 (aucun n'est dû à une cause externe)*
- (c) *Accidents du travail (très) graves: 1*
- *Glissade d'une échelle avec le bras coincé dans l'espallier en tentant de baisser un volet / fracture de l'avant-bras / 40 jours d'exemption / mesures prises : nécessité de disposer d'un moyen permettant de fermer ce volet depuis le sol (corde ou bâton muni d'un crochet), placement d'antidérapants sur les marches de l'échelle et confection d'une instruction relative à la fermeture de ce volet.*
  - *Un rapport détaillé a été établi et transmis aux membres du CCB (newsletter DOCCOM) et à DGCOM.*
  - *Un délégué de la CGSP (M. Peter Vinck) a suggéré de réaliser une perche en bois ou en matériel synthétique pour se prémunir d'une éventuelle décharge d'électricité statique. Etant donné les matériaux synthétiques constitutifs tant de la tour d'escalade que des lamelles du volet (peu susceptibles de créer un potentiel électrique suffisant au niveau d'une poignée métallique) et le fait que la personne qui desservira le volet depuis le sol est munie de chaussures de sécurité, il n'y a guère de risque de décharge électrique due à une différence de potentiel.*
  - *Mr VINCK (ACOD) a mentionné par mail que l'outil servant à fermer le volet roulant serait manufacturé en bois / matière synthétique et cela suite au risque d'une décharge électrique possible (électricité statique). Le fait que chaque dispositif de l'attraction "tour fan" de DGCOM Events est mis à la terre, rend la possibilité de dispersion de potentiel Elec sur le volet roulant et la poignée (les deux en matière synthétique) négligeable.*
  - *Le rapport circonstancié avec les décisions et remarques du CO de DGCOM a été retransmis au SLPPT08, mais pas à l'inspection du travail ILE.*
  - *Le rapport détaillé complété sera transmis à ILE.*
- (d) *Accidents du travail normaux sur le lieu du travail : 6 avec au total 28 jours d'exemption de service*
- *Heurt de bordure de pierre sur parking / gros orteil droit foulé / 6 jours d'exemption.*
  - *Chute dans un escalier du bloc 4C / cheville déboîtée / 15 jours d'exemption.*
  - *Malaise dû à la chaleur et chute d'une chaise / légère plaie à la tête / pas de jour d'exemption / baisser le chauffage*
  - *Douleur au genou au changement de position de tir / légère déchirure musculaire vraisemblablement / pas de jour d'exemption.*
  - *Doigts écrasés lors de la manipulation d'un sac de sel de 25 kg / pas de jour d'exemption.*

- *Choc genou contre charrette / meurtrissure au genou / 7 jours d'exemption*
- (e) *Accidents sur le chemin du travail: 5 : 75 jours d'exemption*
- *Accident à pied: perte d'équilibre dans un escalier de gare / doigt foulé / 8 jours d'exemption de service.*
  - *Accident à pied: chute en descendant d'un train / doigt foulé / 8 jours d'exemption.*
  - *Accident de vélo: collision avec voiture / fracture de la main / 51 jours d'exemption*
  - *Accident d'auto: collision avec un autre véhicule / lésion à la nuque / 1 jour d'exemption.*
  - *Accident d'auto: collision par l'arrière / coup du lapin / 7 jours d'exemption de service.*
- (f) *Accidents de sport: 4 avec 28 jours d'exemption de service*
- *Accident lors d'un exercice de musculation / surcharge du genou - ayant entraîné une tendinite / pas de jour d'exemption*
  - *Douleur soudaine à la cheville droite durant un footing / fracture - de fatigue de la cheville / 21 jours d'exemption*
  - *Lésion de surcharge durant un footing / tendinite du tendon d'Achille / pas de jour d'exemption*
  - *Douleur soudaine du côté gauche de la poitrine, ainsi qu'au bras gauche, lors du cross de quartier / ? / 7 jours d'exemption.*
- (g) *Incidents médicaux: 2 avec 13 jours d'exemption*
- *2 personnes s'étant senties mal sur le lieu du travail / 1 personne avec 13 jours d'exemption / Adaptation de la procédure PIU – Premiers Soins (appel aux services de secours, via le 112)*

*Tous les détails sont repris au rapport trimestriel SLPPT publié sur DOCCOM.*

(2) Avis motivé: néant

(3) Délai fin des discussions: ce point est clôturé.

f. Point 12-08-OM-05: Accidents du travail du 4ème' Trim. 2013

(1) Résumé succinct des discussions :

*Sit actuelle*

- (a) *Les deux défibrillateurs automatiques prévus pour le QRE ont été installés par la firme EAD Partner le 03 Jan 14*
- (b) *\*333 est le nouveau numéro d'appel d'urgence du quartier. Le 1000 demeurera encore actif durant la période de transition.*
- (c) *Demande pour l'impression de pictogrammes avec le nouveau numéro d'appel d'urgence du QRE a été transmise à DGCOM PHD, puis suspendue. L'actuel central téléphonique digital et analogique doit être remplacé par un central VOIP, comme cela a déjà été le cas à*

Peutie et NOH. L'installation d'un même type de central à Evere devrait suivre.

- (d) Dans l'attente de pictogrammes de qualité sur plaque forex, les unités sont autorisées à imprimer le nombre nécessaire d'affiche papier en couleurs, de les compléter et de les afficher aux endroits requis. Le pictogramme est disponible dans la partition WEB « Module premiers soins »
- (e) [http://units.mil.intra/sites/ACOSWB/SIPPT\\_IDPBW\\_Risk\\_Management/LDPBW\\_SLPPT8/Pages/InternalUrgencyPlan.aspx](http://units.mil.intra/sites/ACOSWB/SIPPT_IDPBW_Risk_Management/LDPBW_SLPPT8/Pages/InternalUrgencyPlan.aspx)
- (f) La Note HRB-CP-14-00014685 concerne, uniquement pour le QRE, la formation annuelle et la formation continuée trisannuelle des secouristes, via l'IFA, un autre organisme de formation (contrat ouvert) ou tout autre contrat ouvert, conformément à l'Arrêté royal du 15 Déc. 10 relatif aux premiers soins. En date du 8 Avril 14, l'ADC Jean-Michel SCIEUR (DGJM) a fait connaître les besoins en formation secourisme pour DGJM au gestionnaire de cette formation (Cdt Chantal RUTTEN), mais il semble que toutes les sessions de formations planifiées pour 2014 seraient déjà complètes, néanmoins du personnel de DGBF et de l'IAD serait inscrit.
- (g) La liste nominatives des secouristes agréés du quartier a été publiée sur internet et les assistants de prévention des unités ont droit d'écriture sur le document en question, de manière à ce qu'il puisse directement y faire figurer les modifications et adaptations (gestion efficace de toutes les listes nominatives des POC du quartier). Ces listes sont à trouver sur la partition web « POC des Unités » sous l'URL :  
[http://units.mil.intra/sites/Evere/Welfare\\_environment/Pages/POC\\_units.aspx](http://units.mil.intra/sites/Evere/Welfare_environment/Pages/POC_units.aspx)
- (h) MR C&I CIS (Info: LtCol GILLET) va très prochainement transmettre aux unités une liste reprenant les nouveaux numéros standardisés pour tout le quartier, en ce inclus le n° d'urgence interne \*333. La date de désactivation de l'actuel numéro d'urgence y sera sans doute reprise.
- (i) Dans le cadre de la mise en adéquation des premiers soins avec l'arrêté royal relatif aux circonstances atmosphériques, besoin a été exprimé de pouvoir disposer de moyens de protection contre le rayonnement solaire et de traitement des piqûres d'insectes, ainsi que d'une pince pour ôter les tiques. Cette demande, contresignée par le médecin du travail a été transmise à 4EMI RavMed MITS 14-00231702 du 16 Mai 14).

Follow up – TODO:

- (a) Placement des pictogrammes relatifs aux défibrillateurs (Ceux-ci sont commandés mais pas encore livrés) par le point d'entrée CC M&P.
- (b) Mail \*all mailusers of Site QRE" à propos nu nouveau numéro d'urgence standardisé, en référence au point 7 ci-dessus.
- (c) Surveillance de la formation des secouristes en 2015

(2) Avis motivé: néant

(3) Délai fin des discussions: ce point reste OUVERT.

g. Point 09-08-VM-01 : Plan d'urgence du QRE

(1) Résumé succinct des discussions :

*Sit Actuelle:*

- (a) *Les parties de modules qui, de par leur classification UNCLASS, peuvent être publiés, se trouvent sur DOCCOM ainsi que sur la partie «Plan Interne d'Urgence, modules d'action» sur l'intranet URL: [http://units.mil.intra/sites/ACOSWB/SIPPT\\_IDPBW\\_Risk\\_Management/LDPBW\\_SLPPT8/Pages/InternalUrgencyPlan.aspx](http://units.mil.intra/sites/ACOSWB/SIPPT_IDPBW_Risk_Management/LDPBW_SLPPT8/Pages/InternalUrgencyPlan.aspx)*
- (b) *Remarques:*
- *La partie II du module relative au management de crise est soumise à la loi sur la protection de la vie privée.*
  - *La partie III du module contenant les données pour les services d'intervention est classifiée confidentiel.*
- (c) *Chacun des modules doit s'ordonner comme suit et contenir:*
- *Le module d'action avec les références d'usage (SPS, renvoi aux annexes)*
  - *Des fiches relatives à chaque type d'incident possible avec les actions à entreprendre par les différents intervenants*
  - *Pour certains modules, un schéma organisationnel (alerte à la bombe, premiers soins, incidents environnementaux, ...)*
  - *Des annexes reprenant les POC's, le Matériel et les plans des conduites et canalisations utiles.*
- (d) *Aux membres du CCB il a été demandé de donner leurs avis et de formuler des remarques en ce qui concerne les différents modules d'action, spécialement en ce qui concerne où une expertise particulière est requise:*
- *COMOPSAIR pour ce qui concerne les catastrophes aériennes*
  - *COMOPSMED pour ce qui concerne les premiers soins et les épidémies*
  - *COMOPSLAND et ACOS O&T pour les alertes à la bombe.*
- (e) *A ce jour, seuls les président et secrétaire du CCB, lesquels ont pris en charge la version française des différents modules, ont fait apport de corrections, remarques et compléments.*
- (f) *La partie II Management de crise reprend les données de contact de tous les intervenants qui pourraient utilement faire partie d'une cellule de crise, de manière à ce que lorsqu'un problème vient à toucher une unité en particulier, le commandant de quartier pourra désigner un membre de cette unité pour faire partie de la cellule de crise.*
- (g) *Un certain nombre d'unités ont proposé comme possible membre d'une cellule de crise leur Offr au courant, Offr de semaine ou Offr de permanence. Ont déjà fourni les informations nécessaires (gsm de service) ACOS IS, ICRI, COMPSAIR et Bn QG QRE. Il est dès lors proposé que les POC des unités éventuellement appelables comme membre d'une cellule de crise soient les Offr de semaine, Offr de permanence ou Offr au courant des Unités*

*Follow up – TO DO*

- (a) *Collecter les remarques et avis des membres du CCB, ainsi que des spécialistes des unités d'ici à fin juin.*
- (b) *Faire approuver de Plan interne d'Urgence du quartier*
- (c) *Compléter les listes des différents POC's : conseillers en environnement, équipe d'évacuation, équipe de première intervention, coordinateurs de prévention incendie, ... jusque dans les détails (N° Tel interne, GSM, Email, Formations suivies en matière de premiers soins ou d'intervention)*
- (d) *Schémas organisationnels complémentaires pour tous les modules*
- (e) *Compléter le module partiel II: "membres de la cellule de crise des unités" (voir proposition reprise ci-dessus)*
- (f) *Sessions d'information concernant les différents modules pour les dirigeants et intervenants, repris dans les différents modules (en premier lieu, principalement les officiers de garde et le personnel de garde)*

(2) *Avis motivé: néant*

(3) *Délai fin des discussions : ce point reste OUVERT.*

*h. Point 09-08-OM-16 : Incendie QRE (dossiers incendie, analyses de risques)*

(1) *Résumé succinct des discussions:*

- (a) *Une analyse de risque concernant les installations et bâtiments militaires utilisés par ACOS IS a été effectuée par le SLPPT08.*
  - *publié sur DOCCOM et dans le webpart «AR Incendie BM QRE» sur l'URL:  
[http://units.mil.intra/sites/ACOSWB/SIPPT\\_IDPBW\\_Risk\\_Management/LDPBW\\_SLPPT8/Pages/fire.aspx](http://units.mil.intra/sites/ACOSWB/SIPPT_IDPBW_Risk_Management/LDPBW_SLPPT8/Pages/fire.aspx)*
  - *Les remarques et avis des membres du CCB ont été demandés pour le 1<sup>er</sup> mai au plus tard, via la procédure du « qui ne dit mot, consent ». Etant donné qu'aucune remarque, avis ou complément n'a été formulé par les membres du CCB, cette analyse de risque peut donc être considérée comme approuvée par les membres du CCB*
  - *L'assistant de prévention d'ACOS IS (IMPC Serge BIGNERON) a, sur base de cette analyse de risque, rédigé un plan d'action en fonction des priorités qui s'imposent en matière de mesures préventives. SLPPT08 mentionne qu'il serait bon qu'ensemble, avec lui et son successeur comme assistant de prévention l'on détermine les besoins à exprimer dans le cadre de ces mesures préventives. Ainsi, en ce qui concerne la centrale de détection incendie du Bloc 15, un WFLOG pourrait être lancé sur base de ce qui s'est fait pour les blocs 18 et 1*
- (b) *La note ACOSWB-14-00059464 du 3 Fév. 14 concerne les périodes de formation en matière de lutte contre les incendies domestiques (DFF)  
Niv. 1:*

- Le centre de formation est le CC M&P
- la période de formation prévue va du 3 mars au 14 Nov. 14
- le planning (Info POC AdjtChef Patrick Biermans) et publié sur l'URL «Journées CC V&C » :  
<http://units.mil.intra/sites/CCVC/Military%20Training/Pages/DomesticFireFighting.aspx>

*Sur cette page web, l'on peut également trouver une liste nominative des membres du personnel du QRE ayant suivi cette formation en 2013. Il est toujours loisible aux unités d'inscrire directement auprès du POC les membres de leur équipe de 1<sup>ère</sup> intervention non encore formés, de même que les autres membres de leur personnel qui souhaiteraient suivre cette formation.*

- (c) *Les vestes fluo oranges en matériaux retardateur de feu « hors catalogue » floquées FIRE, pour les membres de l'équipe de première intervention, dont besoin avait été exprimé auprès du Gest Mat MRSys-S/E/P/P, (note BN QG QRE-CCB08-13-00561535 du 27 Nov. 13) n'ont toujours pas été livrées au magasin DSR2 du S4 du Bn QG Def EM QRE.*
- (d) *Un grand nombre de pictogrammes « moyens d'extinction » a déjà été livré par l'Entry Point CC M&P (CP24 – acquisition sur contrat ouvert) En comparant cette livraison aux besoins exprimés, l'on a constaté un certain nombre d'incohérences Contact a été pris avec le POC Infra de MRC&I-I pour directement pouvoir contacter le Gest Mat de CC M&P (CP24) pour un ajustement / correction de la livraison conformément à nos besoins.*
- (e) *Les deux pictogrammes de zones de rassemblement qui manquaient pour deux étages du bloc 1 ont entretemps été installés à l'arrière du Bloc 1*
- (f) *Différentes sessions d'informations ont été organisées au sein du quartier et ce sur des thèmes relatifs au PIU et aux JICCS*
  - Premiers soins:
    - *Les cours d'une durée d'une journée ont été suivis par le personnel des Bn QG et ACOS IS: durée de la formation: 1 jour.*
    - *Parmi les aspects évoqués, l'on peut citer : la première intervention sur le lieu du travail, l'approche des victimes, les comportements à avoir, l'emploi des défibrillateurs, la réanimation (tant des enfants que des adultes), les saignements et jusqu'aux piqûres d'insectes.*
    - *La garde professionnelle (tant les veilleurs que maîtres-chiens) est tenue d'assister à ces cours de manière à ce que les premiers soins puissent également être assurés en dehors des heures de service.*
    - *Pour l'instant, déjà 35 des 46 membres de la garde professionnelle ont suivi ces cours,*

- *Les cours ont été organisés aux dates suivantes:*

- 15/01/2014 (30 NL)
- 16/01/2014 (16 FR)
- 12/02/2014 (16 FR)
- 12/03/2014 (30 NL)
- 26/03/2014 (16 FR)
- 06/05/2014 (25NL)
- 08/05/2014 (20 FR)

- *Les cours JICCS ont été relatifs à la sécurité militaire, la lutte contre le feu, les assuétudes comme l'alcool et les drogues, la protection de l'environnement, le Sida et les maladies sexuellement transmissibles*

- *Ces cours ont été donnés aux dates suivantes:*

- 14/01/2014 (30 FR)
- 11/02/2014 (30 NL)
- 11/03/2014 (30 FR)
- 25/03/2014 (30 NL)
- 06/05/2014 (25 FR)

(2) *Avis motivé: néant*

(3) *Délai fin des discussions : Ce point reste OUVERT.*

i. *Point 11-08-OM-17: Tours annuels au cours du 1<sup>er</sup> trimestre*

(1) *Résumé succinct des discussions :*

1. *Planning des inspections 1<sup>er</sup> Trim. 2014*

-6 Mar 14 : *Unités du Bloc 1, ainsi que MR C&I (Bloc 5) ; le lieu de réunion a été confirmé.*

-13 Mar 14 : *Inspection au ICRI (Blocs 6D)*

*Les rapports de ces visites d'inspection ont été publiés sur DOCCOM et sur l'URL:*

[http://units.mil.intra/sites/ACOSWB//SIPPT\\_IDPBW\\_Risk\\_Management/LDPBW\\_SLPPT8/Pages/rondgangen.aspx](http://units.mil.intra/sites/ACOSWB//SIPPT_IDPBW_Risk_Management/LDPBW_SLPPT8/Pages/rondgangen.aspx)

*Planning des inspections 2<sup>ème</sup> Trim. 2014*

-18 Jun 14 : *Blocs 4A, 4B, 4C, 4D (voir outlook "meeting request")*

-25 Jun 14 : *installations ACOS IS (à confirmer avec ACOS IS)*

(2) *Avis motivé : néant*

(3) *Délai fin des discussions : Ce point reste OUVERT.*

j. *Point 12-08-OM-06 : Analyses des risques effectuées et acquisition des EPI*

(1) *Résumé succinct des discussions:*

(a) *En lien avec les analyses de risques :*

- 19 Mar 14 : Une analyse de risque a été effectuée en prévision du nettoyage par le vide et de l'évacuation de tout ce qui encombrait le bloc 1, 7<sup>ème</sup> étage.
- 31 Mar 14 : Une analyse de risque a été effectuée en prévision du démontage et de l'évacuation d'une construction en hauteur, bloc 15 Carto de CC V&C Ops C3 Syst..
- Sur base d'une prescription de l'AMT quant à l'installation d'un écran de travail supplémentaire pour un membre du personnel de l'IAD et sur demande du Gest Mat, le SLPPT a effectué une analyse de poste de travail « travail sur écran », laquelle a confirmé la nécessité du 2<sup>ème</sup> écran. Une note reprenant les résultats de cette analyse a été transmise au Gest Mat.
- L'analyse de risques concernant les motards d'escorte du Gp MP a été finalisée et transmise au Gp MP pour remarques, avis et ajustements. Il est demandé aux membres du CCB de faire de même, via la procédure «qui ne dit mot, consent», d'ici au 30 juin 2014

L'AR, de même que les accidents de travail (graves) récents, prouvent que le poste de travail 'motocyclistes escortes' est exposé à des risques élevés surtout provoqués par d'autres usagers routiers de même qu'à l'infrastructure routière. De ce sens, la Défense peut seulement prévoir des mesures au niveau de l'Org (p.ex. informer le grand public de la compétence policière des motocyclistes Gp MP via le PAC (Plan d'Action de Communication) de DGCOM)

Dans cette optique un avis motivé sera formulé, lors du CCB du 16 Sep 14., avec approbation de tous les membres du CCB, pour initier une demande de saisine au HCC s/c COMOPSLAND pour l'attribution d'une allocation pour missions dangereux pour la mission spécifique "escorte motocycliste Gp MP".

L'AR approuvée sera également utilisée pour les expressions de besoin de MDT et EPI spécifiques.

- Un projet d'analyse de risques de tâches "inspecteurs SICT MRMgt/R-Ctl" a été transmis par SLPPT08 à MRMgt-R pour "dépistage" approfondi. Cette AR, vérifiée par le client, sera proposée aux membres du CCB pour remarques - avis - compléments au CCB suivant du 16 Sep 14. L'approbation éventuelle pourra être engagée au dernier CCB de 2014 (planning 16 Dec).

(b) Analyses de risques en préparation

- Une analyse de risque générique « travail sur écran » sur base des éventuels risques liés tant au Hardware qu'à l'ergonomie du Software
- AR postes de travail "plateau Infra" (ElecMec, peintres, serrurier) du fait que l'OT du Bn QG EM Def QRE a été récemment approuvé par DGHR.
- Projet d'AR "charge psychosociale"

(c) En relation avec les EPI:

- Les besoins globaux en EPI rencontrés tant dans le cadre de l'évacuation des archives du 7<sup>ème</sup> étage du Bloc 1 que des

*problèmes de stabilité des installations du Mag Carto de CC V&C Ops C3 Sys du Bloc 15, ont été définis en coordination avec le Gest Mat et livrés par CC M&P au magasin EPI du service S4 du Bn QG QRE.*

- *Une expression de besoin EPI pour les employés des archives HRA-E/N bloc 6D relative au manipulation manuelle de charges (dossiers).*

(2) *Avis motivé: néant.*

(3) (3) *Délai fin des discussions: ce point reste ouvert.*

k. *Point 13-08-OM-02: PLP et liste du Pers soumis au contrôle obligatoire de la santé*

(1) *Résumé succinct des discussions:*

- (a) *Par la note Bn QG QRE-CCB08-13-00438243 du 18 Sep 13 demande d'avis a été transmise au président du Haut Comité de Concertation pour savoir si ces listes pouvaient être mise à disposition des membres du CCB via DOCCOM ou autre. (cette note a été publiée sur DOCCOM).*
- (b) *La demande d'avis a été évoquée au Haut Comité de Concertation le 27 Nov 13 (point 13-4 de l'ordre du jour).*
- (c) *Aucune réponse officielle par courrier ne nous a encore été transmise par le Président du Haut Comité de Concertation*
- (d) *Les listes d'état de santé du personnel qui nous ont été transmises sont consultables durant ce CCB, ainsi qu'auprès du SLPPT08, sous forme papier. Les listes d'ACOS IS ne contiennent que des données statistiques (mais la santé de chaque membre du personnel est un souci permanent du commandement et, à ce jour, quelque 94 % du personnel a été vu par la médecine du travail). Ces listes sont éventuellement consultables auprès d'ACOS IS par ceux des délégués syndicaux qui disposent du degré de sécurité NATO SECRET.*
- (e) *Cette situation ne satisfait nullement les organisations syndicales CSC et SLFP, particulièrement parce qu'aucune réunion technique à ce propos n'a été organisée*
- (f) *Le président du CCB précise qu'il y a un manque de clarté à propos de la forme et du contenu de ces réunions techniques et s'en est entretenu avec le Colonel Van Loo (PrO AMT), lequel a tenu à préciser ce qui suit :*
  - *la manière d'appréhender la question des listes nominatives est totalement erronée et une nouvelle manière va être élaborée sous l'égide du Haut Comité de Concertation, sous le point « CWB 287 listes des états de santé »*

- *Il est incontestable qu'une forme de réunion technique aura à être organisée au sein du SLPPT en ce qui concerne les listes nominales et de fonctions.*
- *Il faudrait choisir un jour où les différentes unités viennent les unes après les autres donner aux organisations syndicales les explications et éclaircissements nécessaires de manière à ce que les bonnes listes puissent être présentées au CCB.*
- *A Evere, les risques encourus pour la santé sont minimes, 99 % du personnel n'étant exposé qu'aux risques du travail sur écran; seuls ceux qui travaillent dans les ateliers et l'imprimerie seraient ici en cause*

(g) *A partir de l'an prochain, la note relative aux listes nominatives du personnel de la Défense soumis à la surveillance de l'état de santé sera à nouveau diffusée par ACOS WB-IDPBW-AMT*

(2) *Avis motivé: le président propose d'organiser une "réunion de réflexion" avec les spécialistes des organisations de travailleurs, l'AMT, le PrO AMT (Col VAN LOO) pour fixer la forme et le contenu de la réunion technique et ceci en ce qui concerne les postes de travail et activités à risques spécifiques. La date précise sera confirmée aux membres du CCB:*

<i>Function / activité</i>	<i>Nature de l'examen AMT</i>	<i>Analyses</i>
<i>Plombier</i>	<i>Prise d'urine</i>	<i>Cancer sinus</i>
<i>Imprimeur</i>	<i>Prise de sang</i>	<i>Concentration naphthalène, benzène, dérivats de benzène, ...</i>
<i>Grimpeur tour Bemilcom</i>	<i>Test de l'ouïe</i>	<i>Mesothéliome</i>
<i>Mec Veh</i>	<i>Test de la vue</i>	<i>....</i>
<i>Menuisier</i>	<i>Spirométrie</i>	
<i>Assainissement amiante (traitement simples)</i>	<i>Rx (périodicité)</i>	
<i>Vibration,....</i>	<i>....</i>	

(3) *Délai fin des discussions: Ce point reste ouvert..*

1. *Point 14-08-OM-02: présentation des plans locaux de prévention des unités du QRE et des listes de surveillance de l'état de santé des unités du QRE*

(1) *Résumé succinct des discussions*

(a) *Les listes de surveillance de l'état de santé sont consultables sous forme papier durant ce CCB (voir point précédent de l'ordre du jour).*

(b) *Le PLP de COMOPSAIR est présenté par le Capt DE LOOF au moyen d'une présentation pptx.  
Le PLP de COMOPSAIR est approuvé par les membres du CCB.*

(c) *Mr VAN TEMSCHE (VSOA) trouve inacceptable et particulièrement insatisfaisant que - derechef - aucun représentant de COMOPSLAND ne participe au présent CCB. Par conséquent le PLP ne pourra être présenté qu'au CCB du 16 Sep 14. Le président CCB répond qu'il interpellera le COS COMOPSLAND à ce sujet.*

(d) *Rappel: à la demande des organisations de travailleurs, le président propose qu'au dernier CCB de l'année, chaque unité puisse présenter un bilan de la mise en œuvre de ce plan, les objectifs atteints et non atteints, et ce, de manière préparée et synthétique.*

m. Point 13-08-VM-01: Question SFLP: Tableaux syndicaux bloc1

(1) Résumé succinct des discussions :

*Il a été demandé au 2Ech Infra d'obtenir deux panneaux supplémentaires et de les placer dans le hall d'entrée du bloc 13 pour les deux autres syndicats reconnus, mais non représentatifs. Six panneaux seront installés au bloc 1 à proximité de la cafétaria DGMR, au rez-de-chaussée de l'aile B.*

*A ce jour, le 2Ech Infra ne dispose toujours pas du budget nécessaire pour ce type de fourniture.*

(2) Avis motivé: néant

(3) Délai fin des discussions : Ce point reste ouvert.

n. Point 13-08-VM-03: Question SLFP & CSC : Plan de circulation QRE

(1) Résumé succinct des discussions:

(a) *Un CCB thématique tout entier consacré au Plan de Circulation du QRE a été organisé le 25 fév. 14*

(b) *Une proposition d'avis motivé y a été formulée et soumise, pour remarques, ajustements et compléments, aux participants à cette réunion, parmi lesquels les techniciens Mr MEURANT (CGPM) et Mr DESCY (CGSP)*

(c) *La vitesse maximale standardisée pour tout le QRE est de 50 Km/Hr sauf indication contraire. Ce sera signalé à l'entrée du Quartier à hauteur du poste de garde par un panneau « vitesse maximale 50 Km/Hr, sauf indication contraire.*

- *L'axe principal est la route allant de l'entrée A à l'entrée C. Cet axe principal jouit d'une priorité absolue par rapport à tous les autres, axes secondaires, parkings ou déviations. Les panneaux « cédez le passage » placés aux accès de l'axe principal seront remplacés par des panneaux « Stop ».*
- *Des « Zone 30 » seront instaurées sur les boucles « Bloc 10 – 11 – garderie – Logt 7 – 7B » et « arrière du Bloc 1 ». Ces deux zones seront équipées de panneaux « début de zone 30 » et « fin de zone 30 »*

- Les cyclistes sont autorisés à rouler dans les deux sens sur tous les axes et boucles.
- A leur arrivée à l'entrée A, les cyclistes travaillant au Bloc 1 sont tenus de mettre pied à terre et d'emprunter le passage pour piétons. Ils peuvent remonter en selle, une fois franchie la grille d'entrée de la zone Bloc 1.
- La sortie de l'accès NORD de la boucle du Bloc 1 sera fermée de manière à instaurer une circulation à sens unique sur la boucle et le chemin allant du Bloc 1 au parking VIP.
- Dans la limite du possible et où nécessaire, des emplacements de parking supplémentaires pour personnes à mobilité réduite seront mis en place.
- Les panneaux de signalisation nécessaires seront ajoutés pour matérialiser l'axe prioritaire, les sens interdits et directions obligatoires, les débuts et fin de zone 30, les panneaux relatifs à la circulation des cyclistes.
- Seuls les parkings officiels peuvent être utilisés comme parking. Le parking devant les blocs sera interdit.
- De panneaux de circulation nécessaires seront posés afin de signaler:
  - la route prioritaire;
  - les panneaux de commandement "directions à suivre";
  - début zone 30 en fin zone 30;
  - panneaux "cyclistes exceptés" sous les panneaux "passage interdit";
  - ...
- Un point supplémentaire pour l'avis motivé a été proposé par la Mr VINCK (ACOD): rendre impossible l'usage de la déviation permettant aux occupants du bloc 2 de prendre la direction de l'entrée C, vu le haut risque d'accident présenté par l'emprunt de celle-ci. Tous les membres du CCB trouvent en cette proposition un complément opportun à la proposition d'avis motivé. Par conséquent cette proposition est ajoutée à la proposition d'avis motivé.
- Mr MERTENS (VSOA) demande également 2 passages zébrés supplémentaires notamment un au niveau du Mirage à proximité du passage Logt 7 -7 bis en direction de la salle sport bloc 8 et un qui raccorde le parking Moto bloc 1 avec le piétonnier, courant derrière le bloc 1. Tous les membres du CCB trouvent en cette proposition un complément opportun à la proposition d'avis motivé. Par conséquent cette proposition est ajoutée à la proposition d'avis motivé.
- Aux membres du CCB Mil / Civ est demandé l'avis / accord d'accepter cette proposition d'avis motivé comme avis motivé officiel.

(2) WAY-AHEAD – TO DO

- Détermination du type et de la quantité de panneaux nécessaires; expression de ce besoin au Gest Mat MRC&I-I/S/A pour acquisition dans le cadre du contrat ouvert signalisation.

- Exécution des travaux par phases par le 1Ech Infra sur base d'un WFLOG (placement des panneaux de signalisation ; modification du marquage au sol)
- Demande de fabrication de panneaux d'information par DGCOM PHD
- Acquisition d'un panneau d'information électronique pour le local de garde, bloc 20 (note MITS 14-00175235 du 08 Avr 14 adressée au MR C&I-I)
- Demande d'impression de cartes plastifiées « parking non autorisé, à la 2ème infraction, le Comd Qu a le pouvoir d'interdire l'accès du quartier à votre véhicule pendant 30 jours »

(3) Avis motivé: la proposition d'avis motivé formulée avec Par n. (1)(b), complétée par les deux propositions du ACOD et VSOA reçoit un avis favorable des membres du CCB Mil et un accord favorable des membres du CCB Civ et est, par conséquent acceptée comme avis motivé pour ce point d'agenda.

(4) Délai fin des discussions: Ce point reste ouvert.

o. Point 13-08-VM-04: point mis à l'ordre du jour à la demande du SLFP: Capacité et disponibilité des Veh Mil du 1 CRI par rapport aux missions

(1) Résumé succinct des discussions :

(a) *En ce qui concerne les véhicules:*

- Le 1RCI dispose désormais de deux VW Amarok 4X4, mais il subsiste un déséquilibre entre le nombre de véhicules et celui des km parcourus. Au CCB précédent, le président a demandé que les données relatives à ce déséquilibre soient communiquées de manière officielle par la direction du 1 CRI.

(b) *Du "Entry Point" CC M&P*

- Le 1CRI Sec Pipeline a entretemps reçu les 6 appareils de détection de gaz, ainsi que la formation nécessaire à leur emploi.

(c) *Du Gest Mat MRSys-L: (mail du 23 Avr 14)*

- Les adaptations à apporter aux véhicules ont subi du retard par absence de la détermination détaillée du budget nécessaire. Ces éléments devraient avoir été transmis à MRMP-L début mai.
- Les détails des modifications nécessaires (marquage rétrofluorescent, gyrophare, GPS) pourraient déjà avoir été transmis au POC ADC Vincent MINOT.

(d) *Follow up – TO DO : à surveiller par SLPPT08*

- Marquage, gyrophare, GPS

(2) Avis motivé : néant

(3) Délai fin des discussions : Ce point reste ouvert.

p. Point 13-08-MM-02: Info concernant Question CGPM: installation d'un point de bicyclettes urbain VILLO dans les alentours du QRE

(1) Résumé succinct des discussion :

- (a) *Au départ, Mme Bautmans de Bruxelles Environnement (BIM) nous avait promis son appui pour l'installation d'un Point Villo, dans le cadre du plan de mobilité d'entreprise du QRE.*
- (b) *Etant donné que Mme Bautmans est en congé de maternité jusqu'au 2 juin, état de la question a été demandé à sa collègue Mme Hollander. D'après celle-ci, tous les points Villo prévus pour Bruxelles ont été installés et la mise en place de points supplémentaires n'est possible que contre paiement, mais le prix en est relativement élevé.*
- (c) *SLPPT08 a envoyé un courrier direct à l'attention du Secrétaire d'Etat en charge de la Mobilité pour la Région de Bxl Capitale pour l'étude / inplantation d'un point VILLO dans les alentours du QRE.*

(2) Avis motivé : néant

(3) Délai fin des discussions: ce point reste ouvert.

q. Tour de table:

- (1) *Question Mr VINCK (ACOD): la Bibliothèque Universitaire de la Défense a, il y a déjà quelque temps lancé une demande de travail pour le remplacement des TL défectueux de ses installations. Selon les électromécaniciens de l'Infra, il n'y aurait actuellement aucun TL de réserve. Plusieurs TL sont également endommagés dans le bureau du Commandant de l'Unité et, pour parvenir à lire les cotes des ouvrages, usage est actuellement fait d'une lampe de poche.*

(2) Réponse:

- (a) *Dans le cadre de l'actuelle politique des contrats de «gros entretien», un des principes de gestion TQM est « zero stock level», ce qui a pour conséquence que l'Infra Plateau ne peut plus disposer de stock importants. De sorte que si, par exemple, l'on constate que 4 lampes sont défectueuses, seules 4 lampes de remplacement peuvent être commandées. Il faut cependant savoir que les commandes dans le cadre du contrat «gros entretien» ne peuvent se faire qu'une fois par mois et à la fin de celui-ci. Les remplacements ne peuvent donc se faire qu'un mois, au plus tôt, après le constat du problème.*
- (b) *En outre, dans le cadre de la problématique budgétaire actuelle, les budgets «gros entretien électricité» ne sont libérés qu'au compte-goutte par MR-B, d'où le fait que le Gest Mat MRC&I-I/S/A ne peut davantage aider les unités.*

(c) *Résultat après concertation avec POC Infra plateaux en GestMat: le BCU du Bn QG QRE pourra lancer une commande urgente pour des tubes fluorescents (1 boîte à EA 50 18W, idem 36W et idem 58W) les starters adaptés inclus. Si le niveau de stock descend en dessous de 10 pièces, celle-ci sera renouvelée.*

(d) *En attendant le résultat, un point d'agenda supplémentaire ne sera pas ouvert à ce stade.*

(3) *Question Maj FERNEEUW (DGCOM): WORK 45081064 concerne l'installation d'une ventilation dans la zone de travail "UV flatbed printer Arizona" (dégagement ozone) comme déterminée du rapport MES SLPPT08 basé sur le manuel et les instructions de sécurité du fabricant. Jusque présent, pas d'action n'était prise pour ce WORK dont également Cdt SCHIMEK (MRC&I-I/D/L) en est au courant.*

*Réponse:*

(a) *SLPPT08 fera le nécessaire afin de faire remonter le WORK vers le Sv compétent avec l'annotation des vecteurs Bg éventuels sur lesquels les travaux pourront être effectués (contrat EET).*

(4) *Question Mr VAN TEMSCHE (VSOA): nous avons l'impression que le personnel d'entretien d'Activa est soumis d'une pression / stress de travail élevée sur les lieux de travail et est par conséquent n'est plus dans la possibilité de garantir la propreté des locaux. Ceci est surtout dû au fait du manque de personnel. En plus, nous doutons que cela est la cause principale du problème conjoint de "manque de savon - serviettes - papier de toilette".*

*Réponse:*

(a) *Le président mentionne que les clauses contractuelles du cahier spécial des charges ont été mises à la disposition des POC Infra. Si l'adjudicataire ne les respecte pas, cela pourra être signalé au fonctionnaire dirigeant, lui permettant de rédiger et d'envoyer par recommandé un PV de constat, avec comme conséquence des amendes possibles pour l'adjudicataire (imposées par le Sv dirigeant MRMP-I)*

(b) *SLPPT08 mentionne que sur le PV concerné on pourra fait allusion de la charge psychosociale du Pers suite à la charge et stress de travail.*

*SLPPT08:*

*Au sein du Bn QG QRE des formations spécifiques en matière de premiers soins, de lutte contre l'incendie et autres, sont organisées au profit de la garde professionnelle. Ces formations sont également ouvertes pour les aide-secouristes et membres des équipes de 1<sup>ère</sup> intervention des autres unités.*

*Il est une nouvelle fois demandé aux membres du CCB d'insister au sein de leurs unités, pour que soient rapidement finalisées et transmises les listes de POC's*

**REUNION PROCHAINE CCB: Mardi 160900 Sep 14 (bloc 6 bibliothèque).**

*Planning des autres CCB 2014:*

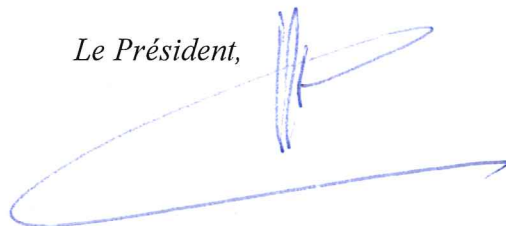
- 16 Dec 2014 à 09.00Hr

Le Secrétaire,



*Jean-François VAN CAULAERT*  
*Lieutenant-colonel Rés*

Le Président,



*Dirk LAFORCE*  
*Lieutenant-colonel*